

DÉCLARATION DU BOYCOTT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COLLÈGE JEAN-JAURÈS DE LENS
LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2010

Les représentants des personnels d'éducation et d'encadrement, des personnels administratifs et techniques et des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration du collège Jean-Jaurès de Lens ont pris connaissance avec consternation de la dotation horaire globalisée pour la rentrée 2010. L'annonce d'une diminution – sans rapport avec la baisse prévue des effectifs élèves – de 72 heures poste, supposée être compensée par la dotation d'heures supplémentaires, soulève dans notre établissement inquiétude et incompréhension.

Cette mesure nous paraît totalement absurde. En effet, dans certaines matières, des collègues vont avoir à fournir un complément de service dans un autre établissement, alors que l'équipe aura à se partager en heures supplémentaires l'équivalent horaire de ce complément de service ! Que cache cette mesure, sinon de misérables comptes d'apothicaire, les heures supplémentaires étant moins rémunérées que les heures poste ?

Dans un collège comme le nôtre, classé en REP « sensible » et dont la population figure aux derniers rangs des enquêtes sociales, et qui plus est frappé de plein fouet par un assouplissement précipité de la carte scolaire, la nécessité d'équipes stables d'enseignement n'est pas à démontrer. Nos élèves ont besoin de repères, et de bien connaître leurs enseignants. L'inverse est vrai également... Ensuite, notre établissement, pour « redorer son image » et apporter une réelle réponse aux difficultés de nos élèves et leur garantir un avenir, doit bénéficier de moyens supplémentaires lui permettant d'organiser des dédoublements de classes, des activités culturelles, des séances de soutien, ou même de pouvoir simplement prendre le temps de veiller à une acquisition correcte des programmes des différentes disciplines par les élèves. Cette logique de suppression de postes nous empêchera de mettre en place ces dispositifs dans toutes les matières, créant une mise en concurrence que nous refusons.

À l'heure où les enseignants sont de plus en plus sollicités (mise en place de l'histoire des arts, du socle commun, des livrets de compétences), la baisse des moyens n'aura qu'un effet : un travail de moins bonne qualité. Le temps passé à se rendre dans un autre établissement, la nécessité de s'adapter à deux environnements différents, le stress inévitablement créé par une telle situation, tout cela ne peut que contribuer à la pénibilité de notre métier, ce qui offrira une fois de plus aux média et au gouvernement l'occasion de s'en prendre à ces « fainéants » d'enseignants toujours absents – alors que ce sont nos gouvernants eux-mêmes qui auront créé cette situation.

Désastreuses sur les plans pédagogique, social et humain, ces baisses de postes, ne nous y trompons pas, correspondent, plus qu'à une logique comptable, à un véritable projet idéologique, partagé par la plupart des ministères de l'Union Européenne et par l'OCDE. Ce projet met en péril la démocratisation scolaire pour tous et cherche à obliger les personnels de l'Éducation nationale à adhérer à une culture « managériale » héritée du privé à laquelle ils ne sauraient se soumettre.

En conséquence, nous appelons au boycott de la séance du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} février, et nous demandons à être reçus par l'Inspecteur d'Académie. Nous ne manquerons pas de manifester notre désaccord de manière visible dans les semaines à venir. C'est l'avenir de nos élèves qui est en jeu.

Les représentants élus au Conseil d'Administration du collège Jean-Jaurès de Lens des :

- personnels d'éducation et d'enseignement,
- personnels administratifs et techniques
- parents d'élèves